



FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Maraîchage en Agriculture Biologique (AB)

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

+35h (1235h) pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région (Module de développement durable et de la citoyenneté).



DURÉE : 1200h - De septembre à juin | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Maraîchage en Agriculture Biologique (AB)

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans..

Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Appréhender son environnement professionnel,
- Piloter le système de production,
- Conduire une production agricole,
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise,
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

Le contenu :

1) Tronc commun du BPREA (gestion d'entreprise) :

- Les grandes fonctions du monde vivant,
- Les différents types d'agriculture (histoire, filières, acteurs),
- Pilotage de l'entreprise agricole (économique, financier, juridique fiscal),
- Organisation du travail,
- Accès au foncier,
- Stratégie commerciale et négociation.

2) Domaine technique (Maraîchage) :

- Sol, biotope, plantes bio-indicatrices,
- Botanique,
- Etapes de la conduite de culture,
- Filière, acteurs, débouchés,
- Réglementation,
- Travaux pratiques : travail du sol, mise en place et suivi des cultures.

3) 2 options à sélectionner parmi les modules suivants (1 / module) :



(Il est possible de choisir une autre option qui n'est pas proposée par notre CFPPA dans un centre partenaire).

Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).
7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.
Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en Présentiel.

Dates : Du 25 septembre 2024 au 24 juin 2025.

Durée : 1200 heures (+ 35h pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région).

- 854 heures en centre de formation
- 280 heures pour la période de formation en entreprise.
- 66 heures à distance

Individualisation de parcours possible.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.

Première expérience pratique sur le support de production est conseillée.

***Un parcours de préparation à l'installation peut être proposé.**

Et après ?

***Mise en situation de travail (4 semaines de pratiques en +)**

MÉTIERS VISÉS :

- Installateur comme exploitant agricole (obtention de la capacité agricole permettant de bénéficier des « aides jeunes agriculteurs »),
- Responsable d'exploitation, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.

***Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation.**

Tarif et financement :

Le CFPPA de VENOURS est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

13 € / heure (en centre) + 7 € / heure (à distance) :

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF, Plan Régional de Formation (Conseil Régional).

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2023

93%

TAUX D'INSERTION EN 2023

90%

TAUX D'APPRÉCIATION EN 2023

92%